

FORMATIONS

- C** • PISTOLET PEINTURE ET ENDUIT
- A** • MAINTENANCE AIRLESS
- T** • MONTAGE ECHAFAUDAGE
- A** • TRAITEMENT DES SUPPORTS EXTERIEURS
- L**
- O** • DECORS CHAUX AERIENNE
- G** • COULEURS EN DECORATION
- U** • LOGICIEL COLORIMETRIE
- E** • SST

AXE DECORS

16 rue de l'Erbonière – ECOPOLE SUD EST — 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.89.37.09 – formation@axedecors – www.axedecors.fr

APPLICATIONS MECANQUES PEINTURE ET ENDUIT



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan Peintre – Entr de Peinture.

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les techniques d'applications mécaniques (peinture et enduit) dans le respect des normes de sécurité, nettoyage et petite maintenance du matériel.
- Connaître les principes de fonctionnement type Airless, Air-mixte ou HVLP ainsi que leurs domaines d'applications.

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

- Les atouts de la pulvérisation
- Les différents types de machines en mécanisation
 - ☞ procédés de pulvérisation
 - ☞ systèmes de motorisation
 - ☞ composants et accessoires
- Le choix de la buse et le filtre
- Techniques d'application :
 - ☞ pulvérisation airless et airless portable
 - ☞ pulvérisation HVLP (grand débit et basse pression)
- Choisir son matériel en fonction du chantier
- Mise en route et réglage de la machine
- Détection d'une panne
- Protection et sécurité du peintre –réglementation
- Techniques de masquage

PRATIQUE

- Mécanique de base sur les appareils utilisés
- Détection des principales pannes
- Mise en route et réglage de la pression
- Réglages et choix de la buse et du filtre
- Organisation d'un chantier mécanisé : choix du bon type de masquage – organisation du matériel - choix et utilisation des accessoires
- Applications :
 - ☞ Machine airless haute pression
 - ☞ Machine HVLP
 - ☞ Machine à enduit - lissage
 - ☞ Régler les problèmes de pulvérisation et améliorer l'application
- Nettoyage et entretien du matériel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Sensibiliser les personnes à l'intérêt de l'application mécanique de peintures et enduits.
- Développer des techniques d'applications mécaniques de peintures et enduits avec des procédés airless, air-mixte ou HVLP sur différents supports
- Savoir utiliser le bon matériel avec la buse et le filtre adapté en fonction du chantier et de la peinture ou de l'enduit à appliquer
- Entretenir son matériel, détecter et régler les principales pannes
- Assurer la maintenance de base des machines utilisées.

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation / Application en cabine individuelle
- Support Vidéo + Livret

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers « Applications Mécaniques »

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

MAINTENANCE AIRLESS

Pompe à piston



DUREE : 1 JOURNEE (8 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan Peintre – Entr de Peinture.

PRE REQUIS : Connaitre les bases de la pulvérisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les techniques de maintenance préventive afin d'éviter les pannes, les temps d'arrêt ainsi que les mauvais résultats de pulvérisation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

- Pompe piston : principe de fonctionnement (les composants, pièces d'usure, pièces en mouvement)
- Vanne de décompression : ses différents rôles
- Flexible : pourquoi différents diamètres et longueurs
- Pistolets peinture et enduit : faire la différence, pièces d'usure.
- Porte buse : son rôle pour la sécurité et problème de fuites éventuelles.
- Les buses : pièce maîtresse pour une bonne qualité de pulvérisation, son usure : pourquoi ?
- Filtres et crépines
- Comprendre une mauvaise pulvérisation (crayonnage)
- HVLP : Contrôle, maintenance, vérification des filtres de la turbine, état du flexible d'air

PRATIQUE

AIRLESS : Démontage d'une pompe

Remplacement d'un kit de joint

Contrôle de l'état de la chemise ainsi que de la tige de piston (remplacement éventuel)

Contrôle des clapets (siège de bille et bille)

Démontage et contrôle de la vanne de décompression

Démontage des pistolets ((kit pointeau- remplacement éventuel) -Contrôle des usures de buse

Contrôle du porte buse

Vérification de l'état des flexibles, filtres et crépine.

PISTOLET

Contrôle du pointeau (usure – bon fonctionnement)

Contrôle du clapet anti retour

HVLP : Démontage d'une turbine, contrôle des filtres. Démontage d'un pistolet, kit pointeau, clapet anti retour, contrôle visuel de la crépine d'aspiration

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître les différents organes qui composent un système airless électrique avec une pompe à piston.
- Manipuler et se familiariser avec les différentes pièces.
- Entretenir son matériel, détecter et régler les principales pannes
- Assurer la maintenance de base des machines utilisées.
- Etre plus autonome avec sa machine

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation / Mise en pratique en atelier
- Support Vidéo

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers « Maintenance Airless »

AXE DECORS - 16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

MONTAGE – DEMONTAGE ET UTILISATION D'ÉCHAFAUDAGE FIXE OU MOBILE



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE : Toute personne amenée à monter et démonter un échafaudage, dans le cadre de son métier, de façon journalière ou occasionnelle.

PRE REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins)
Etre médicalement apte au travail en hauteur

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Etre capable de monter et démonter un échafaudage en appliquant les règles nécessaires pour l'exploitation en sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation des différents types d'échafaudages
 - Eléments constitutifs
 - Les classes d'échafaudages
 - Gérer les risques
 - Montage, démontage d'un échafaudage
 - ☞ les contraintes du site
 - ☞ le balisage de la zone
 - ☞ la notice du fabricant
 - ☞ méthodes de montage en sécurité
 - Vérifications avant la mise en service
 - Utiliser un échafaudage en sécurité
 - Repli du chantier
 - Le stockage et l'entretien du matériel
- Application pratique sur échafaudage
 - **VALIDATION** :
- L'évaluation théorique est réalisée sous forme de Q.C.M, l'évaluation pratique est continue permettant de valider les règles de montage et utilisation d'un échafaudage en sécurité (conformément à la recommandation R408 de la CNAMPS).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Préparer au montage, démontage ou modification
- Comprendre la notice du fabricant en conformité avec la législation.
- Savoir faire les vérifications nécessaires avant la mise en service.

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation
- Application
- Support Vidéo + Livret
- Mise en œuvre sur échafaudages fixe et mobile

VALIDATION : Attestation de formation et émission d'un avis sur les connaissances et le savoir faire

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE
Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

LE TRAITEMENT DES SUPPORTS EXTERIEURS



DUREE : 1 JOURNEE (8 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan Peintre, Entr de Peinture, Commerciaux, Prescripteurs

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser les causes et vous prémunir contre les différents types de pathologie des façades.
- Prévenir les désordres en identifiant les points de vigilance spécifiques au système mis en œuvre

PROGRAMME DE LA FORMATION

1- LES PEINTURES EN FACADE :

- Les différents types de supports (béton - enduits - pierres - bardage...)
- Les différentes classes de peintures, leur réglementation (les DTU – le classement EVWA)
- Les différentes peintures et technologies (composition – différentes résines – différents aspects - technologies...)

2- DIAGNOSTIC DES ELEMENTS EN FACADE

- Les supports bruts
- Les supports revêtus / comment les reconnaître
- Reconnaître les pathologies en façade :
 - Pathologies sans dégradation du support :
 - Pollution environnementale et biologique
 - Décollement
 - Problème de tenue de teinte et décoloration
 - Pathologies avec dégradations du support :
 - Fissures (du faïençage à la lézarde)
 - Traitement des fers à béton, des joints
 - Efflorescences, autres...

3- CHOISIR LE BON TRAITEMENT

- Analyse de l'état du support (test quadrillage - adhérence....)
- Les travaux préparatoires
- Le choix des finitions : étude de cas
- Compatibilité des revêtements anciens et nouveaux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Reconnaître les supports courants en extérieur et adapter la préparation
- Expliquer la réglementation en vigueur
- Analyser les besoins du client et le conseiller en fonction des contraintes techniques et réglementaires

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- La formation, proposant une alternance d'exposés théoriques et de mise en situation des stagiaires, sera adaptée aux besoins et problématiques de chacun. Un support de cours est remis en fin de formation
- Salle de cours - Support Vidéo – Paperboard

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi de la formation

AXE DECORS - 16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

DECORS A LA CHAUX AERIENNE



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE :

Artisan Peintre, façadier, spécialiste de la rénovation, maître d'œuvre...

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Former à la mise en œuvre de la chaux sur supports anciens et modernes pour satisfaire aux exigences de qualité des maîtres d'ouvrages institutionnels, publics ou privés, et de plus en plus, à celles des particuliers soucieux de la qualité de leur construction.

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

Le DTU 59.1 :

Réception des supports

Préparation des supports :

- maîtrise de la fissuration
- appréciation et régulation de l'absorption
- traitement des supports revêtus
- dressement des supports inadéquats

La coloration :

- initiation à la colorimétrie
- les formules pigmentaires
- les limites pigmentaires
- les mélanges stables
- principe de conception de teintes

Les types de chaux aérienne

PRATIQUE

Préparation des supports

Préparation et Mise en œuvre décorative (aspect structuré, lissé, pierre, brique, tadelack, stuc..)

Finalisation

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Chaque phase de la formation fait l'objet d'un contrôle permanent des connaissances et repose systématiquement sur les applications des mortiers à la chaux aérienne

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre le principe de fonctionnement de la chaux dans le domaine de la construction
- Apprendre les spécificités dans le domaine de la décoration
- Etre capable de réaliser 10 finitions différentes – Application sur panneaux

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation / Application en cabine individuelle
- Réalisation de 10 panneaux à emporter
- Bilan de fin de formation

VALIDATION : Attestations certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers CHAUX AERIENNE

AXE DECORS

16 rue de l'Erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE
Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

COULEURS EN DECORATION



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan peintre, décorateur, responsable show room, et tout public porteur de projet décoratif

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Initiation à la couleur dans le cadre de projets appliqués au secteur de la décoration
Maîtriser et harmoniser les couleurs dans un intérieur.

□ LES BASES DE LA COLORIMETRIE

Le cercle chromatique (couleurs primaires, secondaires et tertiaires)

Les couleurs chaudes et froides

Les différentes harmonies (monochromes, complémentaires, camaïeux...)

Les propriétés des couleurs (saturation, luminosité, teinte)

□ LA PSYCHOLOGIE DES COULEURS

La signification émotionnelle des couleurs

Les couleurs et la perception visuelle

L'influence de la couleur (odorat, goût, sport, incitation à l'achat....)

L'âge et la couleur

La lumière et la perception des couleurs

□ LA COULEUR DANS LA DECORATION

Choix des couleurs

Les couleurs basiques et fortes à maîtriser

Les tendances

Exemples de conception

Outils de sélection de couleurs

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Savoir construire une harmonie de couleurs dans un intérieur
- Valoriser ses projets d'aménagement en travaillant le mariage des couleurs
- Avoir de l'assurance pour guider son client vers un choix
- Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Salle de formation / Echange et Partage d'expérience
- Support Vidéo / Ateliers / Quizz

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi de la formation

AXE DECORS - 16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

LOGICIEL ETUDE COULEUR SPECTRUM



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE :

Artisan peintre, façadier, décorateur, architecte

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Assurer la connaissance et la maîtrise du logiciel SPECTRUM en vue de réaliser des données graphiques personnelles et de nombreux échantillons d'images.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation générale du logiciel
- Utilisation de la bibliothèque de donnée, puis les différentes fonctions comme « teinte, matériau, favoris »
- Détourer et colorer différentes façades, retracer et retoucher les éléments du bâtiment – démonstration et exercices
- Détourer et colorer des pièces intérieures à partir de la bibliothèque - démonstration et exercices
- Faire des retouches, utiliser le mode expert (baguette magique, tampon)
- Création de dossiers, enregistrement, importer et exporter ses projets
- Présentation des projets - diaporama

EVALUATION :

Chaque phase de la formation fait l'objet d'un contrôle permanent des connaissances et repose systématiquement sur des exercices pratiques.

En fin de formation, possibilité de travailler sur un projet personnel et chaque personne devra réaliser de façon autonome une étude couleur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Etre capable de réaliser des études couleur en toute autonomie en un minimum de temps.
- Savoir se repérer facilement dans le logiciel
- Apprendre à importer des images comme papier peint ou autres matériaux via internet

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Mise à disposition d'ordinateur individuel avec logiciel installé
- Support pédagogique / vidéo projecteur
- Bilan de fin de formation



VALIDATION : Attestations certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers LOGICIEL SPECTRUM

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE



DUREE : 2 JOURS

PUBLIC VISE – PRE REQUIS :

Les personnes susceptibles d'intervenir en tant que secouriste dans l'entreprise
Les personnes souhaitant obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

♦ Situer le sauvetage, le secourisme au travail et la sécurité au travail

- Connaître son rôle, son rôle en tant que SST et les indicateurs de santé
- Les obligations et limites chez un SST

♦ Protéger :

- L'alerte
- Reconnaître les risques et dangers persistants menaçant une victime et/ou son environnement
- Identifier et repérer le danger
- Supprimer et/ou isoler le danger

♦ De protéger à prévenir :

- Repérer les dangers dans une situation de travail

♦ Examiner :

- Examiner une victime avant la mise en œuvre d'une action de secourisme
- Reconnaître et associer des signes

♦ Faire alerter ou alerter :

- Déterminer les éléments constituant un message d'alerte
- L'organisation de l'alerte au sein d'une société
- Les consignes spécifiques

♦ De faire alerter à informer :

- Informer son gérant, son responsable
- L'organisation de la prévention et rendre compte

♦ Secourir :

Déterminer et mettre en œuvre l'action à effectuer face à :

- Une victime qui saigne
- Une victime qui s'étouffe
- Une victime qui se plaint de sensations pénibles
- Une victime qui présente des signes anormaux
- Une victime qui se plaint de brûlures
- Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas
- Une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, en l'attente des secours spécialisés
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Mise à disposition du matériel de secourisme : mannequins, désinfectant, coupe tête, masques de protection, lingettes, défibrillateur

EVALUATIONS :

Evaluation par le formateur avec la fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST (document INRS) permettant au vu d'un résultat favorable l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
Ce certificat est valable 24 mois.

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre la SAS AXE DECORS dont le siège est situé au 5 rue de l'Erbonière 35510 CESSON SEVIGNE et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de la société AXE DECORS. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

Définitions :

- **client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de la société AXE DECORS.
- **stagiaire** : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- **stages INTER entreprises** : stages proposés au catalogue, réalisés dans les locaux de la société AXE DECORS.
- **stage INTRA entreprise** : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client, dans les locaux du client ou de la société AXE DECORS, à des dates fixées selon un accord commun.

Champ d'application : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations INTRA et INTER entreprises délivrées par la société AXE DECORS et contenues dans le présent contrat ou convention.

Contractualisation :

Pour un stage INTER entreprises : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription, dûment complété. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation précisant les dates, lieu(x) et horaires est adressée par courriel ou par courrier postal au responsable de l'inscription, accompagnée du programme.

Pour un stage INTRA entreprise : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de la société AXE DECORS pour les stages hors planification annuelle pré programmée est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

Pour les stages inter et intra entreprises, un contrat de prestation de formation en double exemplaire est transmis par courriel ou par courrier postal à charge pour le responsable de l'inscription de le retourner dûment signée 8 jours au moins avant le début de la formation.

La société AXE DECORS se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

Confidentialité : La société AXE DECORS s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Responsabilité : La société AXE DECORS s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de la société AXE DECORS ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de la société AXE DECORS.

La société AXE DECORS n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. La société AXE DECORS ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers. Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de AXE DECORS, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

La société AXE DECORS déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

Annulation par le client : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, par mail avec accusé de réception ou par courrier, dans les conditions suivantes :

Stage INTER et INTRA entreprise : pour toute annulation par le client reçue moins de 1 mois avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

En outre, si un coût de préparation spécifique était prévu pour l'animation du stage (préparation de module sur mesure, pré-visite de site...), l'intégralité de ces sommes sera due quel que soit le motif ou la période d'annulation.

Si des frais ont été engagés pour l'organisation du stage, ils resteront également à la charge du client si la société AXE DECORS en subit le préjudice d'annulation (Arrhes, pré réservation, indemnités, transports...).

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Annulation par la société AXE DECORS : La société AXE DECORS se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur...) sans dédommagement, ni pénalités versées au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalité. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

La société AXE DECORS ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Tarifs : Les prix s'entendent HT. L'ensemble des prestations de formation professionnelle de la société AXE DECORS sont soumises à TVA applicable le jour de l'émission de la facture.

Conditions de Paiement : Le montant des frais de formation à acquitter par le client sera effectué en intégralité à l'inscription.

L'ensemble des frais hors coût de formation est à la charge du client qui s'engage aux règlements de ceux-ci. La société AXE DECORS n'est en aucun cas responsable des frais d'hébergement, des repas et annexes liés au séjour des stagiaires.

Le client s'engage à notifier à la société AXE DECORS toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard 15 jours avant le démarrage de la session de formation.

Conditions restrictives : La société AXE DECORS se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

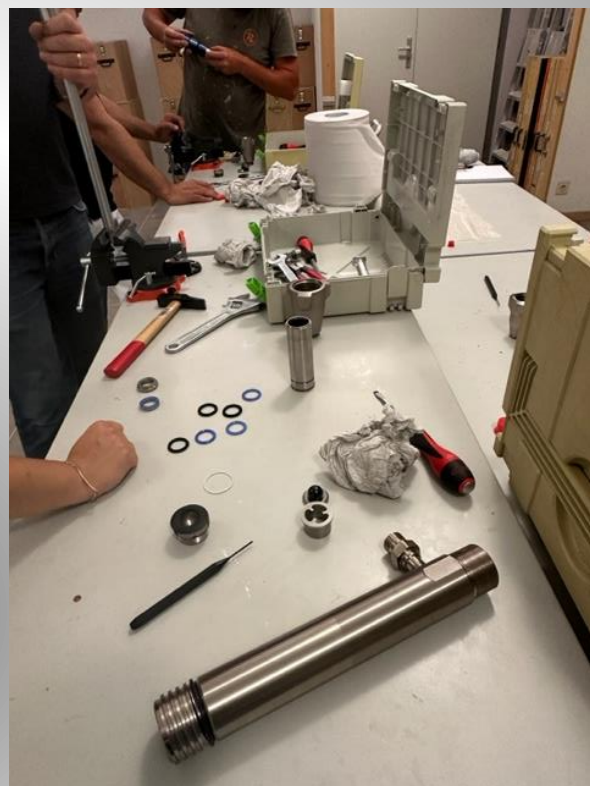
Informatique et libertés : Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la société AXE DECORS. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification.

Référence commerciale : Le client autorise à faire figurer son nom et/ou logo sur une liste de références commerciales, notamment sur le site internet de la société AXE DECORS. En cas d'opposition, le client en fait part par courriel avec accusé de réception ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Litige : Les droits et obligations des deux parties liées par le contrat de prestation de formation ou par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de Rennes.



UN LIEU CONVIVIAL



FAIRE DE VOTRE FORMATION, UNE REUSSITE





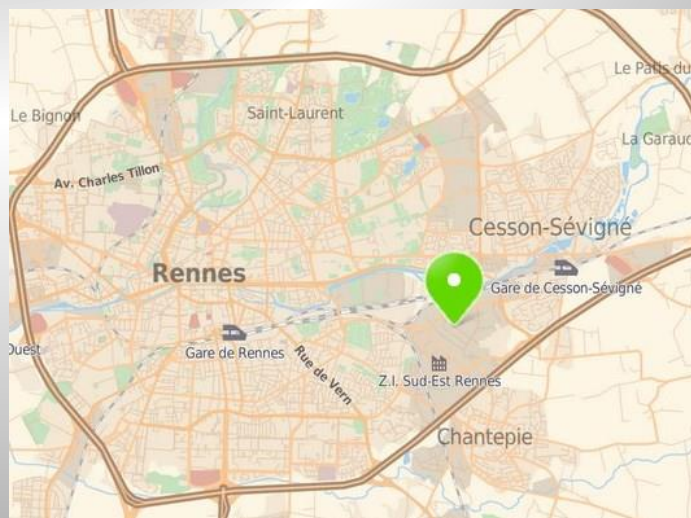
Axe
décors
Formations

**Rocade :
Sortie n°3 –
Porte de Beaulieu**

**Ligne de bus n°11
Arrêt : Erbonière**



**ECOPOLE SUD – EST
16 RUE DE L'ERBONIERE
35510 CESSON SEVIGNE**



**Tel : 02.90.01.54.82 / 06.27.51.10.97 - formation@axedecors.fr
Contact : Stéphanie DESILES**